

*À l'intention des professionnels de la santé  
des pharmaciens  
des dispensateurs de services assurés*

19 décembre 2017

## Hausse des tarifs à la Régie

Dans le cadre de la Politique de financement des services publics du ministère des Finances, la Régie est tenue d'indexer chaque année le tarif de biens et de services. À compter du **1<sup>er</sup> janvier 2018**, le taux d'indexation s'élèvera à **0,82 %**.

Les professionnels de la santé et les denturologistes pourront prendre connaissance des nouveaux tarifs en consultant la rubrique *Frais administratifs* de l'onglet *Administration de la pratique* dans la section réservée à leur profession, sur le site de la Régie, au [www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels).

Les frais exigibles pour la recherche de renseignements, la copie de documents financiers, un état des revenus ou une copie d'état de compte sont également ajustés.

Les formulaires de demande de documents financiers seront mis à jour pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et devront être utilisés dès lors :

- *Demande de documents financiers – Professionnels de la santé* (4176);
- *Demande de documents financiers – Dispensateurs de services assurés* (4263);
- *Demande de documents financiers – Pharmacies* (4274).

c. c. Fédérations et associations

Courriel, site Web et fils RSS	Téléphone	Pharmaciens	Autres professionnels
services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels Abonnez-vous à nos fils RSS 		Québec 418 643-9025 Ailleurs 1 888 883-7427	Québec 418 643-8210 Montréal 514 873-3480 Ailleurs 1 800 463-4776
	Télécopieur	Québec 418 528-5655 Ailleurs 1 866 734-4418	
	Heures d'ouverture	Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (mercredi de 9 h 30 à 16 h 30)	Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)